

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Le problème des notes scolaires.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie : M^{lle} Dutoit.* — *Musée scolaire.* — *Lumière et couleurs.* — *Cours de papiers peints.* — GENÈVE : U. I. P. G. - *Un point final.* — *L'art et l'école.* — *La mission de l'école.* — NEUCHÂTEL : *Aux présidents de sections.* — *Loi sur l'enseignement primaire.* — *Retraite.* — *Jubilé.* — INFORMATIONS : *Le nouveau président de la Conjédération.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CHARLES MÉGARD : *En marge d'une controverse.* — CHARLES BORNAND : *La composition française.* — UN ANCIEN : *A propos d'une votation fédérale récente.* — ALB. R. : *L'effort de l'édition romande.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LE PROBLÈME DES NOTES SCOLAIRES

D'aucuns le jugent secondaire. Mais ils s'écrient aussitôt : « Si vous supprimez les notes, par quoi les remplacerez-vous ? » C'est donc qu'ils les estiment nécessaires à la vie de leur classe. Ils admettent sans doute que ces chiffres, ces rangs et l'ambition malsaine qu'ils éveillent constituent le « grand levier » indispensable à l'effort scolaire !

Si le but de l'école est d'ingurgiter un programme — même allégé — hardi ! additionnons, divisons, classons : distributeurs de savoir, nous ordonnons nos « récipients » selon leur contenu. Mais si, comme nous le croyons et comme on nous le demande, nous avons à donner à nos enfants *un sens social*, les milliers de chiffres que nous alignons chaque année ne peuvent que nuire à cette éducation.

Vinet disait déjà : « L'éducation publique qui, sous le nom fallacieux d'émulation, a mis *l'ambition à la tête ou plutôt à la place de tous les ressorts* qui peuvent agir sur de jeunes volontés, l'éducation publique qui substitue sans pudeur l'amour-propre à l'amour, réussit à faire de *la vanité la base de la vie morale de toute une génération*. Et, d'avance, le bonheur public, la paix du pays sont sacrifiés à cette passion aride, autour de laquelle tout devient aride, et qui brûle dans l'âme enfantine, à mesure qu'elles y paraissent, les jeunes et tendres pousses de la bienveillance, de la générosité et de l'amour » (cité en note par Louis Meylan, les Humanités et la personne).

A l'école, l'enfant travaille pour lui, pour obtenir des notes excellentes. Or c'est le but poursuivi qui donne à l'effort son prix. L'activité scolaire n'est pas désintéressée. L'enfant désire devancer ses rivaux, au lieu de se surpasser lui-même. Du reste, cette émulation n'agit que sur les 5

ou 6 premiers de la classe qu'elle stimule en les opposant. Le bon élève, bien pourvu de bonnes notes, attend beaucoup de la société ; au lieu de lui apporter sa jeune force pour la servir, il espère une récompense à son effort scolaire et se présente en quémandeur.

La note dessèche l'enseignement : Enseigner, c'est émouvoir. Un cycle de leçons doit éveiller dans les cœurs un écho qui se prolonge longtemps ; l'élève continuera à chercher, à penser, à éprouver les impressions ressenties en classe. Avec la note, l'effort paraît terminé ; elle est une fin, un aboutissement. Ce n'est plus l'étude qui émeut, mais le chiffre obtenu qui satisfait plus ou moins la vanité. Les connaissances acquises paraissent tout au plus utiles pour réussir des examens. Aussi les bons élèves envisagent-ils, très nombreux, d'entrer dans des bureaux, dans l'administration. Et l'on se plaint de la désertion des campagnes, du petit nombre d'apprentis qualifiés qui s'engagent auprès de nos artisans.

Les notes empoisonnent l'atmosphère de la classe ; elles mettent une barrière entre les élèves et le maître, car elles nécessitent une surveillance rigoureuse, une méfiance de presque tous les instants. Les mauvaises notes créent des complexes d'infériorité chez les faibles, les timides, que les meilleurs élèves apprennent à mépriser.

Elles divisent et opposent des enfants qui devraient être unis. Dans les temps difficiles que nous vivons et que nous allons vivre, il ne s'agira plus de jouer des coudes pour « arriver » ; seul, un effort de collaboration pourra assurer à chacun des possibilités d'existence. Nous avons à entraîner nos écoliers au désintéressement. Dans une ambiance d'affection réciproque, l'enfant sentira sa responsabilité à l'égard de tous ses camarades. Or les notes empêchent le développement de sentiments si généreux : apportent-elles assez d'avantages à la vie scolaire pour compenser de si graves inconvénients ?

A. C.

CEUX QUI QUITTENT

Ollon. — C'est notre collègue M. D. Jordan, maître primaire supérieur, à Ollon depuis 26 ans. Les autorités, comme ses élèves et ses collègues, n'ont pas voulu le laisser partir sans lui dire une fois encore leur affection, leur estime, leur reconnaissance pour le travail si fidèlement accompli. M. Jaccard, chef de service, qui, comme inspecteur de l'arrondissement, collabora durant de nombreuses années avec notre collègue, lui apporta les remerciements de l'autorité cantonale.

Puisse M. David Jordan jouir longtemps d'une heureuse retraite !

A. C.

NÉCROLOGIE

† **Marie-Louise Dutoit.** — Les anciens élèves et les collègues de Mlle Dutoit ont appris avec chagrin le décès de celle qui fut non seulement une pédagogue de mérite, mais une femme de cœur dont on

appréciait le robuste bon sens, la distinction naturelle et le charme délicat d'un esprit cultivé.

La défunte avait pratiqué l'enseignement à Glion d'abord et, pendant de nombreuses années, à Collonge-Territet.

Elle se dévoua entièrement à ses élèves, à sa famille, et elle sut garder, en dépit des épreuves qui ne lui furent point épargnées, la sérénité que donnent la foi et le sentiment du devoir accompli avec fidélité.

Ceux qui ont eu le privilège de profiter de son enseignement et de l'exemple d'une vie toute de dignité, ses anciens élèves, ses amis, ses collègues, lui conserveront un souvenir ému. L.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Conformément au règlement, le Musée sera fermé et le *service du prêt suspendu* pendant les vacances de Noël de l'Ecole normale, soit du 19 décembre au 20 janvier.

LUMIÈRE ET COULEURS

Le corps enseignant lausannois a eu la bonne aubaine d'entendre, le vendredi 6 décembre, une causerie offerte par M. Ed. Sandoz, sculpteur à Paris. Ce fut un émerveillement. Car M. Sandoz n'est pas seulement un grand artiste, c'est aussi un savant qui depuis de nombreuses années se livre à des recherches sur les radiations lumineuses et les couleurs. Il nous montra ses découvertes : vraies démonstrations... magiques ! à n'en plus croire ses yeux !

Nous remercions M. Sandoz de nous avoir si prodigieusement « étonnés » ; d'ailleurs, le nombreux auditoire qui remplissait la salle de l'avenue Dapples a su lui montrer son plaisir et sa stupéfaction.

A. C.

COURS DE PAPIERS PEINTS D'YVERDON

Les samedis 23 et 30 novembre, la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires a fait donner, à Yverdon, un Cours de papiers peints. Celui-ci réunit quelque vingt participants, venus des environs et même de la Broye et de La Côte. Après une brève introduction de M. Martin, président, M. Chs Gonthier, instituteur à Yverdon, chargé de ce cours, appela immédiatement ses collègues au travail et les initia rapidement à la préparation des couleurs à l'amidon. Puis ce furent pour les uns de nombreux exercices au pinceau, au papier chiffonné, au peigne de carton, à la règle, tandis que d'autres s'exerçaient à la décoration de papiers au moyen de couleurs à l'esprit de vin, utilisant des procédés souvent inattendus : boucles, ficelles, allumettes, pierres, etc. Si les résultats du premier après-midi furent surtout ceux de débutants, le second apporta déjà une technique plus assurée

et de surprenants effets dans la décoration des papiers. Aussi est-ce avec fierté que chacun mesurait ses propres progrès. Cours très intéressant, que la Société fera peut-être donner ailleurs et qui serait suivi avec le même entrain, sous la direction d'un collègue habile et expérimenté, que nous remercions ici.

Ajoutons que M. Pitton, directeur des Ecoles, avait mis à disposition des organisateurs deux salles et qu'il honora les participants de sa présence, malgré ses multiples occupations. M.

GENÈVE

U. I. P. G.

UN POINT FINAL

Le rédacteur de la *Vie Protestante* s'étonne de ce qu'il appelle notre belle indignation. Et d'expliquer : « La loi, dorénavant, protégera *expressément* les convictions religieuses de l'élève : c'est exactement ce que nous avons voulu dire. »

Alors pourquoi dire tout autre chose ?

M. M. C. qui cite le Mémorial du Grand Conseil omet fâcheusement ce qui le concerne directement, alors je complète ses citations. Parlant de l'article incriminé, M. le Président déclare :

« Voilà un exemple de cette mentalité soupçonneuse, tendancieuse et désagréable, contre laquelle je lutte.

» J'ai répondu au rédacteur que je n'admettais pas cette critique, je lui ai écrit ceci :

» J'ai lu avec surprise l'article qui a paru dans le numéro du 25 octobre de votre journal au sujet de la loi sur l'instruction publique. Il y est indiqué qu'en vertu des principes introduits dans les généralités du projet de loi l'école respecterait *dorénavant* les convictions religieuses des élèves. Or, depuis que je suis à la tête du Département de l'instruction publique, je n'ai jamais reçu de plainte à ce sujet. Si donc vous aviez eu connaissance de faits contraires, je pars de l'idée que vous me les auriez communiqués, et je serais intervenu immédiatement, comme je suis prêt à le faire.

» Je tiens à souligner d'ailleurs qu'à ma connaissance ce principe a toujours été appliqué par l'école publique genevoise ; il figurait déjà dans les dispositions réglementaires... »

La loi, Monsieur M. C., affirme dorénavant quelque chose qui allait de soi. Comme vous le contestiez, on attendait de vous des faits, vous répondez : « Il n'y a probablement jamais rien eu de bien grave ; mais il a pu y avoir de temps à autre, certaines moqueries plus ou moins subtiles auxquelles il importe de mettre fin. La loi met un point final à tout cela... et nous nous en félicitons ». Nous nous en réjouissons aussi si elle mettait fin à cette mentalité soupçonneuse, tendancieuse et désagréable...

Quelle idée vous faites-vous, Monsieur, de nous, pour vous imaginer que notre correction dépend de l'article 6 ?

Si c'était le cas, que serions-nous donc ?

E. D.

L'ART ET L'ÉCOLE

Je disais récemment dans ce *Bulletin* tout le bien que je pensais du « Cigalon » et j'exprimais l'espoir qu'il jouât un jour devant nos écoliers. Grâce au Département, qu'il convient de remercier en le félicitant, nos élèves de la première à la quatrième année ont frêmi et ri aux aventures de Gilles et d'Auguste. Ce fut, paraît-il, une participation intégrale du petit public et une joie débordante. Je regrette de n'y avoir pas participé.

Dans le même article je rappelais les émissions que Rudhardt donne le lundi tous les quinze jours, sous le titre « Voulez-vous chanter avec moi ? » Voici une opinion exprimée dans la chronique « Semaine radiophonique » de la *Suisse* du 7 décembre 1940 :

« Ce fut avec un très allant groupe de fillettes, une heureuse leçon, charmante, instructive et plaisante. Est-il excessif de parler de chef-d'œuvre, à l'ouïe d'une chanson comme celle du *Bon pauvre*, si proche du plain-chant et pourtant si tendrement animée ?

Allons, allons, vous qui me lisez : bombardez l'émetteur du désir qui vous est venu de chanter avec lui, et qu'on me laisse dire ici toute ma pensée : vous, les Unions chrétiennes, jeunes gens et jeunes fille, et vous surtout les scouts, les éclaireuses, des louveteaux aux routiers, pourquoi n'entreriez-vous pas dans la tradition — y a-t-il meilleure école de la vie — en appelant à vous l'enseigner ce maître-pédagogue-ès-chansons-populaires qu'est M. Albert Rudhardt ? Tirez avec lui cette richesse de dessous le boisseau. »

N'est-il pas agréable de savoir que le talent qu'on admire chez un collègue est si justement apprécié ?

E. D.

LA MISSION DE L'ÉCOLE

Une brochure et une séance.

Notes et réflexions.

Le texte de la conférence que M. le Directeur de l'Enseignement primaire a prononcée le 4 septembre et qui déclancha le débat actuel a été remis aux instituteurs le jour même de la séance plénière.

S'il a fallu trois mois à M. le Directeur de l'Enseignement primaire pour préciser sa pensée, il aurait peut-être été équitable de laisser aux orateurs éventuels plus de quelques heures pour formuler la leur.

* * *

Une séance préparatoire réunit, dans les locaux du Département de l'Instruction publique, sous la présidence de M. le Directeur de

l'Enseignement primaire, le mercredi 4 décembre, quelques-uns de ceux qui pensaient prendre la parole à la séance du vendredi. Les uns, qui avaient préparé consciencieusement des interventions sur différents sujets, apprirent que ce sujet ne serait pas traité ; d'autres que leur intervention n'entraînait pas dans les limites qu'on se proposait de donner à cette séance. On prit d'abord la décision de ne pas aborder la question religieuse, puis on revint sur cette décision et l'on convint de tenir deux séances et d'aborder le problème intégralement.

Bref, une assez jolie confusion !

* * *

En fait, la question religieuse (de l'éducation morale par la religion) constitua le gros morceau de la séance du vendredi 6 décembre. On en parla beaucoup, sans que les auditeurs pussent, à la fin, se tenir pour éclairés. Certains de ses partisans semblent bien décidés à ne pas tenir compte du vote récent du Grand Conseil ou, au moins, résolus à l'interpréter en leur faveur. Si, d'une part, M. le Président du Département de l'Instruction nous a déclaré qu'il n'y avait, en fait, rien de changé et qu'il n'était pas question de « la prière à l'école », M. le Directeur de l'Enseignement primaire a, lui, écrit (brochure, p. 13) que la leçon de religion « doit constituer une sorte de culte scolaire dont l'influence spirituelle rayonne sur l'école entière ».

Alors, on ne comprend plus très bien !

* * *

Dans toute cette question, on a fait, aussi bien à la tribune que dans la brochure de M. le Directeur de l'Enseignement primaire, un grand abus de mots mal définis. Ce qui ne contribue pas peu à la confusion du débat.

Un orateur cite comme source de toutes les vertus chrétiennes le Décalogue, qui est un livre juif. Alors, pourquoi ne pas accepter les juifs dans cette communauté morale ?

Le brochure de M. le Directeur de l'Enseignement primaire parle des « dogmes chrétiens ». Deux mots qui jurent d'être rapprochés ! Il y a des dogmes juifs, des dogmes catholiques, des dogmes protestants. Il n'y a pas de dogmes chrétiens.

Une initiation religieuse répond à un besoin profond de l'enfant... (brochure, p. 12). Très contestable. Bien des maîtres affirment le contraire.

C'est bien plutôt à l'époque de l'adolescence que s'éveillent les sentiments religieux.

* * *

La discipline scolaire n'est qu'un aspect, à certains égards superficiel, du problème. M. le Directeur de l'Enseignement primaire le pense, et je crois qu'il a raison. D'ailleurs, personne n'a affirmé qu'on

puisse sérieusement améliorer cette discipline en faisant appel au sentiment religieux des élèves. Sur ce point précis, la collaboration envisagée agirait en sens inverse : la discipline scolaire volant au secours de l'enseignement religieux. Il s'agit de beaucoup plus que cela.

* * *

Il s'agit de créer, dans la jeunesse, par le moyen de l'éducation religieuse, une mentalité collective, un état d'esprit commun chrétien dont on attend qu'elle transforme les mœurs sociales :

L'esprit de solidarité et d'entr'aide triomphera, l'intérêt particulier jugulé s'inclinera devant l'intérêt général, l'individu se sacrifiera joyeusement à la communauté.

Admirable programme, que le christianisme a mis près de deux mille ans à ne pas réaliser.

* * *

L'école traditionnelle (rationaliste) se proposait de rechercher, d'éveiller, de cultiver dans l'enfant l'homme raisonnable qu'il serait demain.

Pour remédier à nos échecs, les novateurs nous proposent de développer dans l'enfant les tendances irrationnelles et de les cultiver dans l'adolescent.

Ils s'étonneront, plus tard, de voir surgir dans l'homme ce sauvage : l'enfant.

M. J.

(A suivre.)

NEUCHÂTEL AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Les présidents de sections sont priés d'établir les états nominatifs, au 1^{er} janvier 1941. Ils voudront bien les faire parvenir, au président du Comité central, M. Léopold Berner, à Rochefort.

Pour les trois grandes localités, indiquer l'adresse des membres, avec rue et numéro.

Employer l'ordre alphabétique.

Comité central.

LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il vaut la peine de signaler à l'attention du corps enseignant qu'une nouvelle édition de la Loi sur l'enseignement primaire du 18 novembre 1908 vient de sortir de presse.

Les nombreuses annexes et radiations qui rendaient les recherches si difficiles dans l'édition précédente ont disparu, au grand soulagement de ceux qui sont appelés fréquemment à consulter notre législation scolaire.

On peut se procurer cette nouvelle édition auprès du *Service du Matériel scolaire*, Château de Neuchâtel. Le prix de l'exemplaire est de 70 centimes.

J.-Ed. M.

RETRAITE

Bevaix. — Le doyen de la section de Boudry, notre collègue Albert Zutter, vient de se retirer après 47 ans d'enseignement. Nommé à Montalchez en 1893, il fut appelé quatre ans plus tard à Bevaix où il dirigea avec une rare compétence la classe supérieure de la localité.

Albert Zutter était largement apprécié. Homme cultivé, à l'esprit clair et compréhensif, il sut acquérir l'estime générale autant par la droiture de son caractère que par la qualité de son enseignement.

Le 2 décembre, il prit congé de sa dernière volée. Dans une cérémonie intime, MM. Frey, président de la commission scolaire, et Bolle, inspecteur, firent part de la reconnaissance de la commune et de l'Etat pour le fidèle et fructueux travail accompli pendant près d'un demi-siècle. M^{lle} Gautschy, au nom des collègues, MM. de Chambrier et Barret, au nom des anciens élèves, exprimèrent leur gratitude et leurs souhaits d'heureuse et paisible retraite.

Un beau chant des enfants embellit cette cérémonie où, furtivement, s'essuya plus d'une larme.

On gardera à la Pédagogique le souvenir d'Albert Zutter. Ses avis judicieux, la pondération de son esprit étaient, dans nos séances, unanimement prisés.

Ancien membre du comité de la Romande, président à plusieurs reprises de la section de Boudry, il excellait à mettre au service de tous ses vastes connaissances et son expérience.

Albert Zutter fut un bon collègue et un bon instituteur. Les vœux de tous l'accompagnaient dans sa retraite. C'est ce que sut lui exprimer, dans une récente assemblée de section, le président en charge, J.-H. Perrenoud.

JUBILÉ

Le Landeron. — Les autorités scolaires du Landeron ont fêté M^{lle} Nelly Banderet, institutrice de la classe enfantine-primaire, à l'occasion de sa 25^e année d'enseignement dans cette localité.

Nous adressons nos félicitations à notre aimable collègue.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

En félicitant M. le Conseiller fédéral Wetter de sa brillante élection à la présidence de la Confédération, la *Schweizerische Lehrerzeitung* rappelle que ce magistrat est sorti du corps enseignant et qu'il a été membre du Comité central du S. L. V. de 1916 à 1920. Nous joignons nos félicitations à celle de nos collègues de la Suisse allemande.

De nouveau, nos soldats fêtent un Noël en campagne. L'action pour le Noël du soldat leur prépare un cadeau à chacun. Soutenez cette œuvre nationale !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EN MARGE D'UNE CONTROVERSE

Comment orienter l'enfant.

« *Homo sum.* » Térence.

« *Il ne peut y avoir deux morales : l'une laïque, l'autre religieuse. Il n'y en a qu'une, issue de la moelle et du sang des hommes et cette morale-là, élaborée par l'humanité collective, est la seule qui puisse être, avec fruit, enseignée à nos enfants, pour en faire des hommes.* » WAUTIER D'AYGALLIERS.

Référence de poids, puisqu'elle émane d'un des plus purs spiritualistes de notre époque, apôtre dans toute la force du terme, qui ne craignait pas de confronter sa pensée, ses convictions avec celles des autres — libres penseurs et libres croyants, — afin d'en dégager ce qu'il y avait de meilleur : la sève, afin de faire un pas en avant.

Pensée qui m'est revenue tout simplement et tout naturellement à l'esprit alors que, à propos de la revision de la loi sur l'instruction publique, la controverse battait son plein, que la question était posée de savoir quelle place on ferait à l'enseignement religieux, lors de la refonte des programmes, quelle considération ou consécration serait accordée au dit enseignement, bien plus sur quels principes généraux serait basée la loi.

Du coup, toute la question d'éducation de l'enfant surgissait et était exposée aux conceptions opposées des uns et des autres.

Fonction de l'école dans la préparation de l'enfant pour la vie, — l'empreinte laissée étant de toute importance, au même titre que celle des parents, — rôle de l'instituteur dans cette formation de l'enfant, idéal à atteindre, voies et moyens propres à se rapprocher du but, tout cela mis en question, dans un débat où les arguments employés n'étaient pas toujours d'une correction absolue parce que le problème, ayant glissé sur le plan politique, la méfiance était au camp des combattants.

Querelle de mots !

Interprétations diverses données à ce mot « laïcité ».

Qu'est-ce ?

L'école ne doit-elle pas donner aux enfants une instruction élémentaire nécessaire, afin de permettre à ceux-ci de ne point faire, dans la vie, figure d'ignorants, mais encore accorder une large place à l'éducation, établir entre maîtres et élèves un lien puissant, une union intime entre les cerveaux et les cœurs, cela d'autant plus nécessaire que, du fait des circonstances, l'homme tend toujours plus à devenir

ce qu'un philosophe appelait une « machine à deux pieds » et non un être pensant.

Mais d'aucuns auraient aimé et nous ne doutons pas que leurs intentions étaient pures, que l'enseignement fût influencé par une spiritualité chrétienne de bonne marque, inspirée par le pur « Évangile », l'humanisme purement moral ou philosophique qui pénètre toute l'éducation étant insuffisant, selon eux, n'offrant pas les garanties nécessaires.

Nous restons dans les formules vagues et chacun de s'en satisfaire à moins qu'il ne prévoie le pire.

Comme l'a fort bien écrit Robert Jaquet (*Educateur*, 28 septembre 1940) : « il y aurait eu danger à introduire, dans la loi telle modification pouvant raviver les luttes confessionnelles ». Il y aurait danger à « employer » la religion pour l'éducation. Une atmosphère ne se crée pas à coups de directives. C'est le comportement du maître qui est primordial. L'amour de la vérité, la fraternité, le sentiment de la responsabilité sont des vertus qui ont trouvé leur place dans l'enseignement de *notre école laïque* »

Ne galvaudons-nous pas ce mot « chrétien » ; dans le drame actuel, alors que le principal acteur, celui qui accomplit son œuvre de destruction et de mort, se dit inspiré, ouvrier de Dieu, nous restons perplexes. Qui est vraiment chrétien ? Tel instituteur, d'autre part, ne relevant d'aucune Eglise, d'aucune chapelle, ne donne-t-il pas l'impression, par son comportement, de réaliser pleinement les vertus chrétiennes ?

* * *

L'enfant !

Objet de nos préoccupations.

En face du petit enfant, n'avons-nous pas le sentiment de nous retirer quelque peu du monde, de devenir meilleurs, de laisser loin de nous haines, rancunes, jalousies, de nous élever sur les sommets que le soleil redore ou du haut desquels nous contemplons la belle étoile, celle précisément qui — sela la belle fiction — conduisait les rois mages, auprès du berceau du petit enfant, de l'Enfant divin, dont la venue au monde était un signe de rédemption et l'annonce d'un temps nouveau, alors que la paix et la bonne volonté devaient régner parmi les hommes.

L'enfant !

Dépister, chez celui-ci, ce qu'il y a de bon, le mettre en valeur, provoquer l'étincelle, attiser la flamme, ne pas la laisser s'éteindre, n'est-ce pas la tâche sacrée à laquelle se donnent les éducateurs dignes de ce nom ?

Volonté que la leur, et celle de tous les instants, de créer l'ambiance propice, de dégager l'enfant de l'animalité où il se tient pour l'élever

vers des régions plus sereines, car ainsi que l'écrit Gabriel Séailles : « l'homme n'est pas, il devient ; il se fait tous les jours un peu de sa larve d'humanité ».

Tâche difficile que celle de l'instituteur, d'autant plus complexe que l'humanité, celle que nous vivons, n'est pas à donner en exemple, bien qu'elle se donne le manteau chrétien qui ne lui convient pas.

La dite humanité ne vit-elle pas, tous les cadres étant brisés, au-dessous de l'étalon normal. N'est-ce pas le règne de l'animalité, l'homme revenu à ses origines, astucieux comme le renard, altéré de sang comme la bête féroce, la force faisant la loi.

Mais l'enseignement, avec ses armes propres, doit diriger et dirige l'enfant vers un idéal qui sera, nous l'espérons, celui réalisé demain et s'efforcera de contre-balancer les influences mauvaises.

« Nous nous occupons beaucoup de nos écoliers pris collectivement, mais nous n'attachons pas assez grande importance à l'enfant lui-même, considéré comme une énigme » (W. Loosli).

Ailleurs, le même auteur d'écrire : « Il n'est pas indifférent, dans l'existence, d'avoir commencé par une période heureuse ou malheureuse, d'avoir connu la joie et l'affection ou d'en avoir été sevré » (*Educateur* N° 31, 31 août 1940).

Puisque nous avons parlé des religions confondues avec « la Religion », rappelons ce souvenir ancien. En France, c'était sous Paul Bert, sauf erreur de notre part, le gouvernement avait décrété la suppression de l'enseignement religieux et lancé le fameux dogme de « l'école laïque et obligatoire », — formule adoptée ailleurs — et décidé d'inscrire, au programme, une leçon d'éducation morale.

Grand embarras des instituteurs. C'est à un pasteur, le pasteur Ch. Wagner, que le gouvernement s'adressa pour mettre à même les instituteurs de remplir leur mandat.

L'Etat avait fait fausse route, car il n'a pas à donner un enseignement relevant des consciences individuelles, à créer une religion d'Etat ; et l'instituteur placé au-dessus de la mêlée n'a qu'à dégager l'idéal social et humain qui peut aboutir à la paix.

* * *

Pour conclure, nous ne saurions faire mieux que de faire nôtre cette pensée de Ferdinand Buisson (la *Foi laïque*) : « Plaignons ceux qui ne sentent pas qu'élever les enfants dans le constant souci du respect de leur nature et dans le constant effort pour s'élever au bien, c'est précisément les élever dans l'atmosphère de Dieu. Non pas sans doute du Dieu en images et en formules, mais du Dieu en esprit et en vérité. »

Et aux uns et aux autres, il n'en est pas demandé davantage.

CHARLES MÉGARD.

LA COMPOSITION FRANÇAISE

Le style.

A. *Les images et les figures.*

Le pittoresque, la vigueur d'une page écrite sont avant tout le fait du style imagé et du style figuré.

« La métaphore, dit M. Lanson, est non un ornement, mais une partie nécessaire de l'expression : elle rend ce que le mot propre ne peut rendre, une nuance, un accent ; ... elle est le puissant instrument d'évocation et de suggestion... Mais le grand art est de chercher des comparaisons assorties à la spécialisation du sujet. Ainsi Flaubert écrit : un visage « plus plissé qu'une pomme de rainette flétrie », lorsqu'il peint une paysanne ; « un regard plus tranchant que ses bistouris », en parlant d'un chirurgien... Et Michelet dit : « Rien de sinistre et de formidable comme cette côte de Brest ; c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. » (*Art de la prose*, p. 254.)

La recherche de la comparaison correcte est d'ailleurs de saine pédagogie, car elle fortifie l'attention sensorielle, elle aide la mémoire en créant et consolidant de nombreuses associations, et, du même coup, améliore le sens de l'observation.

Dans maints auteurs, à commencer par les écrivains sacrés, on trouvera sans peine des images qui serviront de correction aux phrases suivantes :

L'Éternel me protège.

L'Éternel est mon bouclier.

L'homme, ce pauvre être déraisonnable et impuissant.

L'homme, imbécile ver de terre.
(PASCAL.)

Des voiles blanches flottaient.

Des voiles blanches palpitaient.
(FLAUBERT.)

Tout le long des routes s'étendent des champs labourés.

Les sillons sont pareils à des vagues qui meurent au bord des routes.
(P. HAMP.)

On n'entendait dans le silence que le piétinement des chameaux.

Le silence était martelé par le piétinement des chameaux.
(PIERRE LOTI.)

Les rayons du soleil couchant diminuent d'ampleur.

Le soleil mourant ferme les branches d'or de son rouge éventail.
(HÉRÉDIA.)

Elle arrêta net de chanter.

Son chant se cassa dans sa gorge.

B. *L'harmonie du style.*

Ces trois textes sont mis sous les yeux des élèves :

« Quoique l'ascension ait été souvent pénible, parce que la côte était raide, nous sommes bien payés de nos peines lorsque nous arri-

vons au sommet de la montagne qui dominait toujours la vallée et au pied de laquelle nous distinguons le village d'où nous sommes partis et qui semble tout petit. »

Cette phrase embourbée n'en finit plus. Nous la corrigeons ainsi :

« La côte était raide ; l'ascension en fut pénible ; nous arrivons enfin au sommet. Nous sommes bien payés de nos peines ; nous dominons toute la vallée : nous apercevons le village d'où nous étions partis, tout petit. »

Défaut opposé : phrases d'une brièveté trop uniforme, hachées, construites toutes semblablement. La fin est boiteuse avec ce « tout petit », trop court. On cherchera donc : a) la variété des phrases dans leur longueur et dans leur construction ; b) l'équilibre, en évitant de terminer sur un terme trop court. Et l'on obtiendra ce troisième fragment :

« La côte était raide et l'ascension pénible ; mais, en arrivant au sommet, nous sommes bien payés de nos fatigues ; toute la vallée s'allonge à nos pieds et au fond se tasse, tout petit, le village que nous venons de quitter. »

De nombreuses leçons sur l'harmonie pourront être tirées ainsi des travaux d'élèves.

Ici prendraient fin les exercices préparatoires proprement dits. Ils céderaient la place à l'enseignement de la composition par l'étude des auteurs, dans laquelle on ne saurait mettre trop de soin à procéder graduellement. Au début, l'essentiel est de ne pas disperser l'attention des élèves dans toutes les directions, de ne pas les submerger sous un flot d'explications secondaires, de ne pas les égarer dans le maquis d'une analyse trop fouillée. Il s'agit bien plutôt de s'en tenir à un ou deux caractères essentiels du fragment que l'on étudie. Pour cela, on commencera par l'étude de textes courts, de paragraphes que l'on fera imiter. Puis on passera aux travaux complets.

Il ne sera pas mauvais de faire écrire dans le cahier, avant certaines compositions, les principes essentiels qui devront être observés dans le travail et de les faire souligner ou encadrer de rouge. Ainsi :

Choisissons les détails qui nous permettent de faire distinguer l'objet des autres objets semblables.

ou bien :

Cherchons à peindre par des comparaisons justes.

ou encore :

Peignons en décomposant les actions.

etc...

CHARLES BORNAND.

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

A PROPOS D'UNE VOTATION FÉDÉRALE RÉCENTE

Il ne s'agit pas de *politique*, fédéraliste ou unitaire !... nous nous empressons de le déclarer d'emblée. Mais bien d'*éducation nationale*, un domaine dans lequel l'*Educateur* a déjà œuvré à diverses reprises, entre autres dans le fameux « assolement » des cours complémentaires. Sans parvenir pour autant, en définitive, à faire triompher les principes du simple bon sens, si l'on en juge par ce qu'ils sont *re* devenus, après maintes *ré* organisations. Nous pourrions sur ce point invoquer le témoignage de plus d'un collègue qui se trouve dans l'obligation d'inculquer les notions de l'Instruction civique à des Confédérés de divers cantons, langues, et mentalités ; voire même à des jeunes gens étrangers, parfaitement indifférents à l'égard de notre passé et de nos traditions civiques.

Dans quel but cette sorte de Société des Nations en grand raccourci ?

Tout simplement, à ce que nous nous sommes laissé dire, pour mettre les dits allogènes dans des conditions de travail identiques à celles qui sont imposées aux enfants du pays. Et pour empêcher que ces derniers ne se voient évincés par le fait qu'ils doivent s'absenter momentanément de chez leur patron aux heures des cours !...

Mais ce n'est pas à cette curieuse sollicitude pour la documentation civique, nous n'osons pas dire : la formation !... des jeunes étrangers qui ont trouvé du travail au pays helvétique, que nous désirons nous arrêter aujourd'hui. D'ailleurs, pour le faire en toute objectivité, il faudrait recueillir aussi sa documentation particulière, laquelle révélerait des expériences décevantes, subies par les maîtres plutôt que menées magistralement par eux !... Que voulez-vous ?... il n'est pas donné à chacun de posséder un tempérament dictatorial !...

A propos d'une votation fédérale récente, avons-nous mis à notre titre. Il s'agit, on l'a compris d'emblée, de celle du 1^{er} décembre dernier. Mais que mes lecteurs se rassurent ; je ne vais pas, à la remorque de nos quotidiens, grands et petits, chercher à tirer la morale de cette solution imprévue donnée par le peuple souverain à une question qui lui était présentée comme vitale. Je me contenterai seulement de relever certaines des considérations qui ont été émises le lendemain même du vote. Le directeur d'un de nos plus importants quotidiens romands a vu dans ce scrutin la révélation « d'un certain affaïssement civique » et de « sentiments de méfiance à l'égard des autorités fédérales ». De méfiance, nous en sommes d'accord, et ce n'est pas la première fois que la majorité du peuple suisse la marque d'une façon non équivoque à certains concepts politiques et administratifs en faveur dans les sphères gouvernementales, parlement compris. Sur ce point, il faudrait

se décider une bonne fois à entreprendre un loyal examen de conscience, et à reviser ce qui déplaît à bon droit à un nombre considérable de citoyens aussi patriotes que les thuriféraires officiels.

Quant à un affaissement civique fâcheux, et dangereux dans les conjonctures actuelles, un journaliste de carrière, indépendant, mais aussi très averti des choses fédérales, estime qu'il n'y a rien de semblable dans le résultat de la consultation populaire du 1^{er} décembre. Mais au contraire, une preuve de « santé et d'équilibre moral » s'appuyant sur une claire volonté de régler nos affaires sans copier autrui.

Il aurait pu ajouter que pour assurer la vigueur et la justesse du coup, il ne faut pas laisser l'arc trop longtemps tendu. C'est de la psychologie élémentaire, aurait dit le regretté professeur Claparède ; c'est-à-dire, du simple bon sens.

UN ANCIEN.

L'EFFORT DE L'ÉDITION ROMANDE

On aurait pu s'attendre à voir nos écrivains et leurs éditeurs se laisser décourager par les difficultés que la malice des temps amoncelle sur notre monde. On cite souvent la maxime de Guillaume le Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ». Mais j'ai souvent observé que ces paroles étaient répétées par des gens qui n'entreprenaient pas grand'chose. De les voir mettre en pratique est réconfortant. Je me suis laissé aller à écrire (*Educateur* N° 32) : « Dans les circonstances présentes, c'est un peu à nous à maintenir les lettres françaises », sans me dissimuler la dose de présomption qu'impliquait cette phrase. A constater l'activité qui a régné cette année dans le monde des lettres, je me sens enclin à me pardonner ce manque de modestie.

Tout cela, parce que j'ai sur ma table cinq bouquins que je viens de recevoir en même temps !

Vingt-huit écrivains de la Suisse romande, ouvrage publié sous les auspices de la Société des Ecrivains Suisses. A La Baconnière, Neuchâtel.

Ce volume fait suite à celui qui parut l'an passé et qui réunissait les œuvres de dix-sept auteurs de chez nous. Pour cette publication, chaque écrivain a choisi lui-même un morceau « représentatif ». Cette manière de constituer une anthologie permet au lecteur de se livrer à un jeu très intéressant : confronter le personnage que l'auteur voit en lui-même et la représentation que le lecteur se fait de l'auteur. Parcourir ces pages, c'est aussi faire une promenade à travers toutes sortes de paysages qu'on ne fait qu'entrevoir. Et l'on se dit souvent : « Voici un endroit agréable, il faudra que j'y revienne ! » Il serait vain de dissimuler que certains sites manquent de charme. Mais il en est d'assez beaux pour que je vous engage à faire ce voyage au pays des lettres romandes.

Mission de la femme par Elisabeth Huguenin, même éditeur.

A voir le nombre des missions qu'on nous propose : de la Suisse, de l'école de la femme, on ne peut que se sentir impressionné par tant de zèle apostolique !

Elisabeth Huguenin ne se présente pas en missionnaire qui veut imposer sa parole et sa solution. Dans un ouvrage très bien fait, elle examine les diverses positions qu'ont prises à l'égard de la femme les religions, les philosophies, les sociologues et les psychologues. Cette étude qui part des sociétés primitives pour arriver au monde moderne s'enrichit des apports de tous les courants d'idées et me semble poser d'une manière exacte les données actuelles du problème de la femme et de la société.

Certaines affirmations de l'auteur m'ont bien un peu déconcerté :

« Le sens de la pudeur est propre à la femme, l'homme ne le connaît pas. »

L'auteur s'est-elle un jour promenée sur une plage mondaine ?

Quand on a observé la gêne des recrues sous la douche hebdomadaire ! Gardons-nous de généraliser.

Toujours aux Editions de la Baconnière :

Michèle, le drame d'une famille, par H. Pontet.

Un roman de chez nous, un peu trop de chez nous peut-être, à cause de ce penchant moralisateur qui ne s'allie pas toujours à une très vive pénétration psychologique. Cette histoire se lit facilement et plaira surtout aux lectrices.

La Librairie Payot nous présente :

L'appel des nuages, par Walter Ackermann, traduit par E. Cherbuliez-Stephani, préface de la Fondation Pro Aero.

Un très beau livre par un pilote qui se révèle un pédagogue hors pair auprès duquel nous pourrions prendre d'excellentes leçons. Les exposés scientifiques sont aussi passionnants à suivre que les péripéties de certains vols racontés par l'auteur. Abondamment illustré et d'une manière excellente il plaira à tous les jeunes à qui il est destiné. Peut-être ai-je lu cet ouvrage avec un plaisir particulier parce qu'il m'a rappelé le temps où, pion avant l'âge, je faisais à un auditoire de gamins comme moi ce que j'appelais des conférences sur l'aviation.

Pourquoi faut-il qu'au moment où je suis à ma table de travail une photographie s'impose à mes yeux, parue dans « La Suisse » de ce jour : la cathédrale de Coventry détruite par les bombes ?

Pourquoi faut-il lire sous la plume de l'auteur : « Durant la dernière année de la grande guerre 1914-1918, les pilotes nouvellement formés, arrivant frais émoulus sur le front, avaient une durée de vie moyenne de trois semaines. » ? ?

L'aviation était plus belle quand j'étais gosse.

ALB. R.

NOUVEAUTÉS**L'APPEL DES NUAGES***L'aviation, sa technique, son enchantement,*

par WALTER ACKERMANN

Traduction française de E. Cherbuliez-Stephani.

In-8°, avec 29 illustrations en hors-texte et de nombreuses figures dans le texte, relié Fr. 7.50

Bien fait pour enthousiasmer la jeunesse, voici de la plume d'un des grands pilotes de la « Swissair » un bel ouvrage orné de nombreuses illustrations. Sous un titre suggestif, il expose tout ce qui a trait à l'aviation : la construction d'un avion, le pilotage et le chemin à suivre pour devenir aviateur.

LA VALLÉE PERDUE

par NOËLLE ROGER

In-16, broché Fr. 3.50, relié Fr. 6.—

Livre d'intelligence, de science et d'art, ce roman est à la fois aventure et procès de la civilisation moderne. L'originalité de l'œuvre c'est la confrontation des hommes d'aujourd'hui avec ceux des temps millénaires, réalisée avec le plus souple talent.

RAPPEL :**ALEXANDRE CALAME**

Peintre paysagiste, graveur et lithographe,

par A. Schreiber-Favre. — Préface de Charles Gos.

In-4°, broché, illustré d'un portrait de l'artiste et de 75 planches en héliogravure, dont 4 en héliochromie et 8 en bichromie Fr. 15.—

Alexandre Calame, paysagiste, occupe dans l'histoire de la peinture de montagne une place éminente. Il fut un véritable chef d'école. Ces belles reproductions sont d'un grand intérêt pour les amateurs d'art.

RELIURES POUR ÉTRENNES

BERTHOUD (Dorette) : <i>Vivre comme on pense</i>	In-8° carré	Fr. 7.50
BURNAND (René) : <i>Silence d'une vieille maison</i>	In-8° carré	» 7.50
CHABLE (Jacques-Edouard) : <i>Saint-Gothard</i>	In-16	» 6.—
CONSTANT DE REBECQUE et BERTHOUD (Dorette): <i>Les mariages manqués de Belle de Tuyl</i>	In-8° carré	» 8.50
GAGNEBIN-MAURER (Marianne): <i>Ah, vous dirais-je maman</i>	In-16	» 6.—
POURTALÈS (Guy de) : <i>Marins d'eau douce</i>	In-8°	» 5.50
REYNOLD (Gonzague de) : <i>Le génie de Berne et l'âme de Fribourg</i>	In-16	» 5.50
ROGER (Noëlle) : <i>Une lumière sur le monde, la Croix-Rouge internationale</i>	In-8°	» 7.50
ROSSIER (Edmond) : <i>Sur les degrés du trône</i>	In-8° carré	» 6.50
ROSSIER (Edmond) : <i>Profils de reines</i>	In-8° carré	» 6.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

HOTEL VICTORIA CHEXBRES

Vue étendue sur les Alpes et le Léman.
Confort moderne. — Bien chauffé.

Prix de Fr. 6.— à 7.50.

Miles CHAPPUIS, Propr. — TÉLÉPHONE 5 80 01

Prêts

en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides,
avantageux, **discrets**, aux membres du corps
enseignant. Références de 1^{er} ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A.**, Paix 4, **Lausanne**

Pour les fêtes, commandez vos chez

bombes glacées

REMOB

Place du Cirque 3. Tél. 45.433
Av. Pictet de Rochemont I. Tél. 40.571
GENÈVE

RESTAURANT CHOUARD

Armand GAUTHEY SUC.

REPAS A PRIX FIXES
3, rue Etienne-Dumont **Genève**
Tél. 45.648.

ÉLECTRICITÉ - GAZ - EAU - TÉLÉPHONE

BORNET S.A.

8, Rue de Rive, 8
GENÈVE

Tél. 5 02 50. *Rabais spécial au porteur de cette annonce. Devis gratuit.*

Instituteurs, institutrices! Notre matériel
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

**le calcul
l'école active
le travail manuel**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

De bonnes idées pour VOS CADEAUX !

JEUX INSTRUCTIFS — POUPÉES AVEC TROUSSEAUX — RAVISSANTES
BOITES DE MOUCHOIRS — BAVETTES — ECHARPES DE LAINE —
FOULARDS — NAPPERONS, ETC.

Tous ces articles étant de vente libre, voyez notre grand et joli choix.

CHARLES WITTEKOPF Tour de l'Île GENÈVE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

SAINT-GOTHARD

par JACQUES-EDOUARD CHABLE

In-16, broché Fr. 3.50
relié plein toile » 6.—

Ce livre coloré et évocateur où l'amour est violent comme la nature alpestre, a pour principal personnage le Saint-Gothard ; l'action se déroule lors du gigantesque travail que fut le percement de cette voie souterraine : ce drame d'une route et d'un tunnel est un véritable roman suisse sans aucune tendance politique.

LES MARIAGES MANQUÉS DE BELLE DE TUYLL

(M^{me} DE CHARRIÈRE)

par la baronne CONSTANT DE REBECQUE
et DORETTE BERTHOUD

In-8° carré avec 4 hors-texte, broché Fr. 6.—
relié plein toile » 8.50

Des lettres de Belle de Tuyll à Constant d'Hermenches et les réponses de ce dernier réunies et commentées, voici un retour à l'aimable XVIII^e siècle qui plaira aux lecteurs romands. Spirituelles et charmantes, elles donnent, entre autres, un récit fidèle et pittoresque de la conquête de la Corse par les troupes de Louis XV dont Constant d'Hermenches fut l'un des chefs. C'est là toute une page d'histoire, ornée d'illustrations de l'époque.

L'ÂME ET LES NERFS

par le D^r TINA KELLER

In-16, broché Fr. 4.50

Pour aider aux nerveux et à ceux qui les soignent, ce livre, fruit de longues années de pratique avec les malades, cherche avec tact et intuition à montrer les divers aspects des problèmes psychologiques.

L'auteur, élève du professeur Jung, présente pour la première fois en langue française, sous une forme aussi succincte, les théories de l'éminent psychologue zurichois.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21.

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—,

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique